

Adhésion 2023

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Courriel :

Profession :

Déclare : Adhérer Réadhérer

à l'APAJH et aux principes qu'elle défend ⁽¹⁾

Verse ci-joint par chèque à l'ordre de l'APAJH de la

Creuse :

un montant de :

Souhaiterais assurer une fonction dans l'Association

Oui

Non

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi informatique et liberté du 06.01.1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant dans notre fichier.

⁽¹⁾ «L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation prévue à l'article 4 des statuts».

Cotisation 2023

Le versement est à effectuer à :

l'association départementale

APAJH de la Creuse

23, rue Sylvain Blanchet

23000 GUERET

Tél. : 05 55 52 49 88

courriel : siege.asso@apajh23.com

site web : apajhcreuse.fr

En qualité d'adhérent vous serez destinataire du magazine trimestriel de l'APAJH de la Creuse.



Cas général

Je souhaite adhérer à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽²⁾ et ⁽³⁾ : 36 €

+ Pour toute autre personne résidant à la même adresse ⁽²⁾ : 26.50 €

+ Pour une troisième personne résidant à la même adresse : 18 €

Donateurs et bienfaiteurs

Je souhaite effectuer un **don** à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽³⁾ : 85 € ⁽⁴⁾ (ou plus)

Je souhaite être un **membre bienfaiteur** et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽³⁾ : 316 € ⁽⁴⁾ (ou plus)

⁽²⁾ Une seule revue par famille à la même adresse.

⁽³⁾ Dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue obligatoire et non déductibles des impôts.

⁽⁴⁾ L'APAJH de la Creuse percevra tout montant versé au-delà de la somme indiquée ci-dessus, correspondant au minimum à reverser à la Fédération Nationale.

La **Fédération APAJH** veille depuis 1962 à associer réflexion et action : comprendre le handicap, faire comprendre le handicap, c'est déjà agir en faveur d'une reconnaissance sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Nous poursuivons nos efforts, avec tous ceux qui veulent nous rejoindre pour faire évoluer le regard que porte la société sur le handicap, et pour la construction d'une société inclusive, influencer sur le développement d'une politique sociale de solidarité, pour la citoyenneté et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Adhérer à l'APAJH signifie, non seulement soutenir financièrement son action en versant une cotisation mais aussi militer au sein des APAJH qui, à l'intérieur de chaque département, affirment une politique du handicap.

L'**APAJH**, outre ses actions pour évoluer vers une société inclusive, offre des services variés qui répondent aux besoins de ses adhérents : établissements et services spécialisés, protection à la personne et aux biens, etc.

L'APAJH dispose d'un :

- Service juridique : conseils juridiques...
- Service Formation : conseils en formation...
- Service Accompagnement-Loisirs : accès aux séjours vacances proposés par la Fédération et certaines associations départementales.
- Service documentation : consultation de documentation, réponse à toute question d'ordre documentaire...
- Service Handicap Assistance : des consultations juridiques et une permanence téléphonique au 01 44 10 81 50
- Site internet www.apajh.org couplé à une assistance en ligne www.droitduhandicap.com

L'APAJH en Creuse ...	
Pôle Habitat - Vie Sociale	<p>Le Foyer d'Hébergement de Guéret Le Service d'Accueil de Jour 7, rue Salvador Allende - 23000 GUERET</p> <p>Le Foyer d'Hébergement de Bagnat « La Ferme de Bagnat » 23270 ROCHES</p> <p>Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Handicap Psychique 28, avenue d'Auvergne - Bâtiment MSA - 23000 GUERET</p> <p>Le Foyer Occupationnel de Châtain 4, Châtain - 23700 ARFEUILLE-CHATAIN</p> <p>Le Foyer de Vie des Champs Blancs 45, rue du Champ de Course - 23000 SAINTE-FEYRE</p> <p>La Résidence inclusive 17, avenue du Poitou 23000 GUERET</p>
Pôle Education et Apprentissages	<p>L'Institut Médico Educatif de Grancher Accueil de Jour, Enfants et Adolescents en situation de Polyhandicap 23000 GUERET</p> <p>L'Institut Médico-Educatif de la Ribe 23240 LE GRAND-BOURG</p> <p>Le Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile 8-10, rue Martinet - 23000 GUERET 51, rue de Beaugard - 23000 GUERET</p>
Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie	<p>La Maison d'Accueil Spécialisée de Sauzet 23170 BUDELIERE</p> <p>La Maison d'Accueil Spécialisée de Clugnat 9, rue du Docteur Turquet - 23270 CLUGNAT</p> <p>Le Foyer d'Accueil Médicalisé de Gentioux 14, route de Vassivière - 23340 GENTILOUX</p>
Siège	<p>Le Siège 23, rue Sylvain Blanchet 23000 GUERET</p>
Pôle Travail et Emploi Accompagné	<p>L'Etablissement et Service d'Aide Au Travail EX AEQUO 8, Le Masgerot - 23000 SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS</p>



Adhésion individuelle 2023

Adhérez, réadhérez, faites adhérer à l'APAJH !

federation@apajh.asso.fr

Tel. 01 44 10 23 40
www.apajh.org

17 Rue de l'Arrivée
3ème étage
75015 PARIS